

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 11527 Numéro SIREN : 304 139 165 Nom ou dénomination : SOCIETE ANONYME COOPERATIVE L'ABRI MODERNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt 5648



SA L'ABRI MODERNE

Exercice clos au 31 décembre 2022

COMPTES ANNUELS

orcom

Expertise Comptable Audit & Conseil

Compte rendu de travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SA L'ABRI MODERNE** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022** qui se caractérisent par les données suivantes :

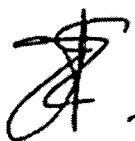
Total du bilan :	331 478 euros
Chiffre d'affaires :	93 387 euros
Résultat net comptable :	-15 906 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à MONTGERON
Le 10/02/2023

Signature

Emilie THIBAUT



Bilan Actif

		31/12/2022		31/12/2021	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (I)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	107		107	107
	Constructions	162 323	120 630	41 692	49 969
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 358	1 540	819	1 430
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	263		263	263
TOTAL (II)		165 050	122 170	42 880	51 768
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	17 669		17 669	18 058
	Autres créances	1 524		1 524	2 678
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	269 049		269 049	248 669
	Charges constatées d'avance	357		357	262
	TOTAL (III)	288 598		288 598	269 668
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		453 648	122 170	331 478	321 436
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

31 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 616	1 616
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES	162	162
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	280 227	261 471
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(15 906)	18 756
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		266 099	282 005
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	117	90
	Emprunts et dettes financières divers (3)	27 722	27 548
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		675
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 222	8 913
	Dettes fiscales et sociales	11 125	2 206
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	18 193	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		65 379	39 432
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		331 478	321 436
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(15 905,53)	18 756,20
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		37 657	11 884
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		117	90
(3) Dont emprunts participatifs			

31 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	France		
	Exportation		
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)	93 387	93 387	92 819
Montant net du chiffre d'affaires	93 387	93 387	92 819
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		3	2
Autres produits			
Total des produits d'exploitation (1)		93 389	92 821
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		47 770	47 806
Impôts, taxes et versements assimilés		12 703	12 354
Salaires et traitements			
Charges sociales du personnel			
Cotisations personnelles de l'exploitant			
Dotations aux amortissements :			
- sur immobilisations		8 888	10 475
- charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux dépréciations :			
- sur immobilisations			
- sur actif circulant			
Dotations aux provisions			
Autres charges		36 399	120
Total des charges d'exploitation (2)		105 761	70 755
RESULTAT D'EXPLOITATION		(12 372)	22 066

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
		(12 372)	22 066
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(12 372)	22 066
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES		3 534	3 310
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		93 389	92 821
TOTAL DES CHARGES		109 295	74 065
RESULTAT DE L'EXERCICE		(15 906)	18 756

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) dont produits concernant les entreprises liées
- (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2022.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **331 478** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **93 389** euros et un total **charges** de **109 295** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **-15 906** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Construction : 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

31 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations	Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains	107				107
	Constructions sur sol propre	591				591
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement	161 732				161 732
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	2 358				2 358
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		164 788				164 788
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	263				263
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	263				263
TOTAL		165 050				165 050

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	591			591
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	111 763	8 276		120 040
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	928	611		1 540
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 282	8 888		122 170
TOTAL	113 282	8 888		122 170

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	263		263
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 669	17 669	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 524	1 524	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	357	357	
	TOTAL DES CREANCES	19 812	19 549	263
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	117	117		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	27 722		27 722	
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 222	8 222		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 084	8 084		
	Impôts sur les bénéfices	223	223		
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 338	2 338		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	479	479		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	18 193	18 193		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	65 379	37 657	27 722	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 304			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 131			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		23 258
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		117
BANQUES INTERETS COURUS	117	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 886
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	4 886	
Dettes fiscales et sociales		62
ETAT AUTRES CH. A PAYER	62	
Autres dettes		18 193
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	18 193	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			357
		357	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			357

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	1 616				1 616
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	162				162
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	261 471	18 756			280 227
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	18 756	(18 756)		(15 906)	(15 906)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	282 005			(15 906)	266 099
Date de l'assemblée générale 21/04/2022					
Dividendes attribués					
¹ dont dividende provenant du résultat n-1					
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1		282 005			
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif		282 005			
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure			(15 906)		

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		107,00	15,1024	1 615,96
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		107,00	15,1024	1 615,96

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	3 250	3 200	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	3 250	3 200	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	3 250	3 200	100,00	100,00				

Détail de l'Actif

	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	42 880	12,94	51 768	16,11	(8 888)	-17,17
Terrains	107	0,03	107	0,03		
21100000 TERRAINS	107	0,03	107	0,03		
Constructions	41 692	12,58	49 969	15,55	(8 276)	-16,56
21310000 CONSTRUCTION	591	0,18	591	0,18		
21350000 INST.AGENC./CONSTRUCT.	161 732	48,79	161 732	50,32		
28131000 AMORT.CONSTRUCTION	(591)	-0,18	(591)	-0,18		
28135000 AMORT.AGENC.CONSTRUCT.	(120 040)	-36,21	(111 763)	-34,77	(8 276)	-7,41
Autres immobilisations corporelles	819	0,25	1 430	0,44	(611)	-42,75
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	2 358	0,71	2 358	0,73		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.	(1 540)	-0,46	(928)	-0,29	(611)	-65,86
Autres immobilisations financières	263	0,08	263	0,08		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	263	0,08	263	0,08		
TOTAL III - Actif Circulant NET	288 598	87,06	269 668	83,89	18 930	7,02
Créances clients et comptes rattachés	17 669	5,33	18 058	5,62	(390)	-2,16
041D 100100 CLIENTS	17 669	5,33	18 058	5,62	(390)	-2,16
Autres créances	1 524	0,46	2 678	0,83	(1 154)	-43,10
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES			1 166	0,36	(1 166)	-100,00
44566000 TVA S/ABS.DED.PRORATA	375	0,11	387	0,12	(12)	-3,20
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	332	0,10	311	0,10	21	6,75
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	817	0,25	814	0,25	3	0,37
Disponibilités	269 049	81,17	248 669	77,36	20 380	8,20
51400000 CHEQUES POSTAUX	268 898	81,12	248 478	77,30	20 420	8,22
53100000 CAISSE	151	0,05	191	0,06	(40)	-21,03
Charges constatées d'avance	357	0,11	262	0,08	95	36,06
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	357	0,11	262	0,08	95	36,06
TOTAL DU BILAN ACTIF	331 478	100,00	321 436	100,00	10 042	3,12

31 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Détail du Passif

	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	266 099	80,28	282 005	87,73	(15 906)	-5,64
Capital Social ou individuel	1 616	0,49	1 616	0,50		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	1 616	0,49	1 616	0,50		
Réserve légale	162	0,05	162	0,05		
10610000 RESERVE LEGALE	162	0,05	162	0,05		
Autres réserves	280 227	84,54	261 471	81,34	18 756	7,17
10688100 AUTRES RESERVES	280 227	84,54	261 471	81,34	18 756	7,17
Résultat de l'exercice	(15 906)	-4,80	18 756	5,84	(34 662)	-184,80
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	65 379	19,72	39 432	12,27	25 948	65,80
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	117	0,04	90	0,03	27	30,00
51860000 BANQUES INTERETS COURUS	117	0,04	90	0,03	27	30,00
Emprunts et dettes financières divers	27 722	8,36	27 548	8,57	174	0,63
16500000 DEPOTS & CAUTIONMT.RECUS	27 722	8,36	27 548	8,57	174	0,63
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			675	0,21	(675)	-100,00
41910000 CLIENTS ACPTES S/COMMANDE			675	0,21	(675)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 222	2,48	8 913	2,77	(690)	-7,75
040C 100100 FOURNISSEURS	3 336	1,01	4 044	1,26	(708)	-17,51
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	4 886	1,47	4 868	1,51	18	0,37
Dettes fiscales et sociales	11 125	3,36	2 206	0,69	8 919	404,37
43100000 URSSAF	6 480	1,95			6 480	
43700300 IONIS RETRAITE	1 604	0,48			1 604	
44210000 DGFIP - PRELEVEMENT A LA SOURCE	418	0,13			418	
44400000 ETAT IMPOTS/BENEFICES	223	0,07			223	
44571200 TVA COLLECTEE 20%	2 245	0,68	2 175	0,68	70	3,22
44580000 TVA A REGULARISER	93	0,03			93	
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	62	0,02	30	0,01	31	102,13
Autres dettes	18 193	5,49			18 193	
46860000 DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	18 193	5,49			18 193	
TOTAL DU BILAN PASSIF	331 478	100,00	321 436	100,00	10 042	3,12

31 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	93 389	100,00	92 821	100,00	568	0,61
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	93 387	100,00	92 819	100,00	568	0,61
Production vendue Services FRANCE	93 387	100,00	92 819	100,00	568	0,61
70611100 LOYERS	55 456	59,38	55 399	59,68	58	0,10
70611200 LOYER LOGES	15 738	16,85	14 175	15,27	1 563	11,03
70880000 AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES	2 571	2,75	3 341	3,60	(770)	-23,04
70881000 EAU ET TAXE FONCIERE REFA	10 793	11,56	11 295	12,17	(502)	-4,45
70881100 CHARGES LOCATIVES LOGE	1 806	1,93	1 589	1,71	217	13,66
70881500 FRAIS DE PERS REFACTURES	7 023	7,52	7 021	7,56	1	0,02
Montant net du chiffre d'affaires	93 387	100,00	92 819	100,00	568	0,61
Autres produits d'exploitation	3		2		1	30,89
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	3		2		1	30,89
Total des charges d'exploitation	105 761	113,25	70 755	76,23	35 006	49,47
Autres achats et charges externes	47 770	51,15	47 806	51,50	(35)	-0,07
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELECT.)	1 404	1,50	1 580	1,70	(176)	-11,15
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU)	71	0,08	68	0,07	3	4,27
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	568	0,61	1 369	1,48	(801)	-58,51
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	310	0,33	263	0,28	47	17,91
61400000 CHARGES LOCATIVES	7 411	7,94	6 910	7,44	500	7,24
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	25 797	27,62	25 587	27,57	210	0,82
61600000 PRIMES D'ASSURANCES			50	0,05	(50)	-100,00
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	336	0,36	318	0,34	18	5,77
62260000 HONORAIRES 2M VDS	3 513	3,76	3 513	3,78		
62261000 HONORAIRES CAC	3 250	3,48	3 200	3,45	50	1,56
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	46	0,05	43	0,05	3	8,10
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE			500	0,54	(500)	-100,00
62380000 POURBOIRES DONS DIVERS	70	0,07	100	0,11	(30)	-30,00
62410000 TRANSPORTS/SACHATS	10	0,01			10	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	229	0,25	101	0,11	128	125,84
62570000 RECEPTIONS	2 581	2,76	2 300	2,48	282	12,26
62600000 FRAIS POSTAUX	296	0,32	325	0,35	(29)	-8,89
62610000 TELEPHONE	1 359	1,45	1 101	1,19	258	23,43
62750000 SERVICES BANCAIRES ASSIM.	520	0,56	478	0,52	42	8,68
Impôts, taxes et versements assimilés	12 703	13,60	12 354	13,31	349	2,82
63511000 C E T	937	1,00	932	1,00	5	0,54
63512000 TAXES FONCIERES	10 712	11,47	10 363	11,16	349	3,37
63520000 TVA DEDUCTIBLE NON RECUPERABLE	1 054	1,13	1 059	1,14	(5)	-0,47
Dotation aux amortissements sur immobilisations	8 888	9,52	10 475	11,29	(1 587)	-15,15
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	8 888	9,52	10 475	11,29	(1 587)	-15,15
Autres charges de gestion courante	36 399	38,98	120	0,13	36 279	N/S
65100000 REDEVANCES BREVET'S LICEN.	12	0,01	118	0,13	(106)	-89,80
65300000 JETONS DE PRESENCE	36 386	38,96			36 386	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1		3		(2)	-54,23

31 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
Résultat d'exploitation	(12 372)	-13,25	22 066	23,77	(34 438)	-156,07
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	(12 372)	-13,25	22 066	23,77	(34 438)	-156,07
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	3 534	3,78	3 310	3,57	224	6,77
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	3 534	3,78	3 310	3,57	224	6,77
Résultat de l'exercice	(15 906)	-17,03	18 756	20,21	(34 662)	-184,80

31 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2022	12	01/01/2021	12		
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	93 387	100,00	92 819	100,00	568	0,61
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	93 387	100,00	92 819	100,00	568	0,61
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	93 387	100,00	92 819	100,00	568	0,61
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	93 387	100,00	92 819	100,00	568	0,61
MARGES (Commerciale + Production)	93 387	100,00	92 819	100,00	568	0,61
- Achats non stockés (c)	2 353	2,52	3 280	3,53	(927)	-28,27
- Autres charges externes (c)	45 417	48,63	44 525	47,97	892	2,00
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	47 770	51,15	47 806	51,50	(35)	-0,07
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	45 616	48,85	45 013	48,50	603	1,34
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	12 703	13,60	12 354	13,31	349	2,82
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 913	35,24	32 659	35,19	254	0,78
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	3		2		1	30,89
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	8 888	9,52	10 475	11,29	(1 587)	-15,15
- Autres charges de gestion courante	36 399	38,98	120	0,13	36 279	N/S
RÉSULTAT EXPLOITATION	(12 372)	-13,25	22 066	23,77	(34 438)	-156,07
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(12 372)	-13,25	22 066	23,77	(34 438)	-156,07
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	3 534	3,78	3 310	3,57	224	6,77
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(15 906)	-17,03	18 756	20,21	(34 662)	-184,80

SA L'ABRI MODERNE

Exercice clos au 31 décembre 2022

DOCUMENTS FISCAUX

orcom
Expertise Comptable Audit & Conseil

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012022 et clos le 31122022 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration 93481 ST OUEN CEDEX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SA L'ABRI MODERNE
5 RUE GODILLOT

Identification du destinataire

93400 SAINT OUEN

651

Insp. IFU

151542

N° dossier

30413916500019

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Activités immobilières

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % 23 557 Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Sociétés d'investissements immobiliers cotées (indiquer + ou - selon le cas)

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

ComptabiliteExpert

ECF

Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA

Visueur conventionné

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : 2M VAL DE SEINE

3 Rue des Roches

91230 MONTGERON

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A SAINT-OUEN

le 06022023

GAYET

Président

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2022)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SA L'ABRI MODERNE**
et Date de clôture de l'exercice **31122022**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

1 **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : 5 RUE GODILLOT			Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 3 0 4 1 3 9 1 6 5 0 0 0 1 9			Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31/12/2022			
			N-1 31/12/2021			
			Net 3			
			Net 4			
			Brut 1			
			Amortissements, provisions 2			
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	107	107	107
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	162 323	120 630	41 692
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 358	1 540	819
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB			
		Autres titres immobilisés	BD			
		Prêts	BF			
		Autres immobilisations financières *	BH	263		263
TOTAL (II)		BJ	165 050	122 170	42 880	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	17 669	17 669	18 058
		Autres créances (3)	BZ	1 524		1 524
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
		Disponibilités	CF	269 049		269 049
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	357		357
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	288 598	288 598	269 668	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	453 648	122 170	331 478	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SA L'ABRI MODERNE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 616)	DA	1 616	1 616
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	162	162
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	280 227	261 471
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(15 906)	18 756
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	266 099	282 005
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	117	90
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 722	27 548
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		675
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 222	8 913
	Dettes fiscales et sociales	DY	11 125	2 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	18 193	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	65 379	39 432
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	331 478	321 436
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
		1F		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 657	11 884	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	117	90	

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE						Néant ☐	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF	
		FG	93 387	FH		FI	93 387
		FJ	93 387	FK		FL	93 387
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *						
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						
	Autres produits (1) (11)						
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	93 389
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	47 770
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 703
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	8 888
						GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)					GE	36 399
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(12 372)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(12 372)
							22 066

Désignation de l'entreprise SA L'ABRI MODERNE										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH				
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 534		3 310	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	93 389		92 821	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	109 295		74 065	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	(15 906)		18 756	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX				
	(9)	Dont transferts de charges								RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RD				
										A1				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3				
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6								A4	12		118	
		dont cotisations facultatives Madelin A7												
	(7)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8												
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SA L'ABRI MODERNE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	107	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	591	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP	161 732	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 358	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	164 788	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	263	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	263	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØG	165 050	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				1							
				par cessions à des tiers ou mises d'iors service ou résultant d'une mise en équivalence		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	107	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	591	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH	161 732	MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	2 358	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	164 788	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	263	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	263	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØK		ØL	165 050	ØM

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE												Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement				CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF		PG		PH				
TOTAL I				RK		RM		RN		RO				
Terrains				PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre			PM	591	PN		PO		PQ	591			
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV	111 763	PW	8 276	PX		PY	120 040			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	928	QM	611	QN		QO	1 540			
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT				
	TOTAL II			QU	113 282	QV	8 888	QW		QX	122 170			
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN	113 282	ØP	8 888	ØQ		ØR	122 170			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immob. amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP		SR				

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B		6C		6D		
		6E	6F		6G		6H		
		Ø2	Ø3		Ø4		Ø5		
		9U	9V		9W		9X		
		Ø6	Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE										Néant ☐ *	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	263	UV		UW	263			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	17 669		17 669					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 524		1 524					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	357		357					
	TOTAUX			VT	19 812	VU	19 549	VV	263		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	117		117						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	27 722			27 722					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 222		8 222						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 084		8 084						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	223		223						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 338		2 338						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	479		479						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 193		18 193						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	65 379	VZ	37 657		27 722			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 304	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 131	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122022	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL										Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI L7		
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée) SW			WQ						
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										I6		
	Majoration d'amortissement *										WZ		
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										XA		
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										ZX		
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										ZY	
Majoration d'amortissement *										XD			
Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) K9			Société investissement immobilier cotées (art. 208C) K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies) PA			XF				
Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies) OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) IF			Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies) XC							
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) PP			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) PC			Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) PB							
Entreprises nouvelles 44 sexies L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) L5										
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies) X9			Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite YH			Créance déduite par le report en arrière de déficit ZI			XG				
Dt déd. exc (art 39 decies A) YA			Dt déd. exc (art 39 decies B) YB			Dt déd. exc (art 39 decies C) YC			Dt déd. exc (art 39 decies D) YD				
Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) YI			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) YL										
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN			
										XO			

Désignation de l'entreprise SA L'ABRI MODERNE		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE										Néant ☐ *																																																																																																																																																				
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB																																																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	18 756		Dividendes	ZD	18 756																																																																																																																																																							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE																																																																																																																																																								
					Report à nouveau	ZF																																																																																																																																																								
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG																																																																																																																																																								
TOTAL I		ØF	18 756	TOTAL II		ZH	18 756																																																																																																																																																							
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N :</th> <th colspan="2">Exercice N-1 :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td>- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7</td> <td></td> <td></td> <td>YQ</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td></td> <td></td> <td>YR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td></td> <td></td> <td>YS</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="10">DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</td> <td>- Sous-traitance</td> <td></td> <td></td> <td>YT</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8</td> <td></td> <td></td> <td>XQ</td> <td>7 411 6 910</td> </tr> <tr> <td>- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td></td> <td></td> <td>YU</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td></td> <td></td> <td>SS</td> <td>6 809 6 756</td> </tr> <tr> <td>- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td></td> <td></td> <td>YV</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES</td> <td></td> <td></td> <td>ST</td> <td>33 551 34 140</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td></td> <td>ZJ</td> <td>47 770 47 806</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">IMPOTS ET TAXES</td> <td>- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td></td> <td></td> <td>YW</td> <td>937 932</td> </tr> <tr> <td>- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS</td> <td></td> <td></td> <td>9Z</td> <td>11 766 11 422</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td></td> <td>YX</td> <td>12 703 12 354</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td>YY</td> <td>11 196 11 080</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">T.V.A.</td> <td colspan="2">- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td></td> <td>YZ</td> <td>4 542 4 722</td> </tr> <tr> <td colspan="2">- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DIVERS</td> <td colspan="2">- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *</td> <td></td> <td>ØB</td> <td>12 968</td> </tr> <tr> <td colspan="2">- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td></td> <td>ØS</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td></td> <td>ZK</td> <td>% %</td> </tr> <tr> <td>- Numéro de centre de gestion agréé * XP</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2">- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR</td> </tr> <tr> <td colspan="2">- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td></td> <td>RG</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI</td> <td></td> <td>RH</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">RÉGIME DE GROUPE *</td> <td>Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA</td> <td></td> <td>Plus-values à 15% JK</td> <td></td> <td>Plus-values à 0% JL</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19% JM</td> <td></td> <td>Imputations JC</td> </tr> <tr> <td>Groupe : résultat d'ensemble JD</td> <td></td> <td>Plus-values à 15% JN</td> <td></td> <td>Plus-values à 0% JO</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19% JP</td> <td></td> <td>Imputations JF</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH</td> <td></td> <td colspan="2">N° SIRET de la société mère du groupe JJ</td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N :		Exercice N-1 :		ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7			YQ		- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT		- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8			XQ	7 411 6 910	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	6 809 6 756	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES			ST	33 551 34 140	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	47 770 47 806	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	937 932	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS			9Z	11 766 11 422	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	12 703 12 354				YY	11 196 11 080	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YZ	4 542 4 722	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *			ØB	12 968	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	% %	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL			Plus-values à 19% JM		Imputations JC	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO			Plus-values à 19% JP		Imputations JF	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ	
		Exercice N :		Exercice N-1 :																																																																																																																																																										
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7			YQ																																																																																																																																																										
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR																																																																																																																																																										
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS																																																																																																																																																										
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT																																																																																																																																																										
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8			XQ	7 411 6 910																																																																																																																																																									
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU																																																																																																																																																										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	6 809 6 756																																																																																																																																																									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV																																																																																																																																																										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES			ST	33 551 34 140																																																																																																																																																									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	47 770 47 806																																																																																																																																																									
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	937 932																																																																																																																																																								
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS			9Z	11 766 11 422																																																																																																																																																								
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	12 703 12 354																																																																																																																																																								
			YY	11 196 11 080																																																																																																																																																										
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YZ	4 542 4 722																																																																																																																																																									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations																																																																																																																																																													
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *			ØB	12 968																																																																																																																																																									
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS																																																																																																																																																										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	% %																																																																																																																																																									
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR																																																																																																																																																										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG																																																																																																																																																										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH																																																																																																																																																										
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL																																																																																																																																																								
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC																																																																																																																																																								
Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO																																																																																																																																																									
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF																																																																																																																																																									
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ																																																																																																																																																											

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 19)							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNENéant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SA L'ABRI MODERNE**

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SA L'ABRI MODERNE		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée *	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 30413916500019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA L'ABRI MODERNE

ADRESSE (voie) 5 RUE GODILLOT

CODE POSTAL 93400

VILLE

SAINT OUEN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 30413916500019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA L'ABRI MODERNE

ADRESSE (voie) 5 RUE GODILLOT

CODE POSTAL 93400 VILLE SAINT OUEN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

LAURENT BARBA

L'ABRI MODERNE

SCoopA au capital de 1616 euros

5 rue Godillot
93400 SAINT OUEN

R.C.S. BOBIGNY 304 139 165

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022)

LAURENT BARBA

*1 place Dame Suzanne
91190 Saint Aubin*

*COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS*

LAURENT BARBA

L'ABRI MODERNE

SCoopA au capital de 1616 euros

5 rue Godillot
93400 SAINT OUEN

R.C.S. BOBIGNY 304 139 165

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022)

LAURENT BARBA

*1 Place Dame Suzanne
91190 Saint Aubin*

*COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS*

LAURENT BARBA

L'ABRI MODERNE SA COOPERATIVE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SA COOPERATIVE L'ABRI MODERNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant *Les faits caractéristiques de l'exercice*.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes, auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

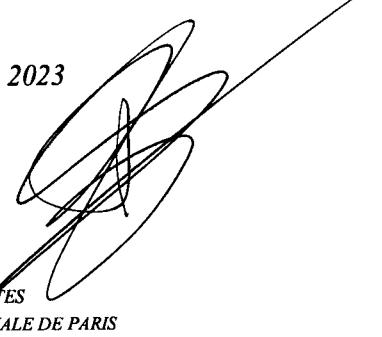
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Aubin, le 23 mars 2023


LAURENT BARBA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	107		107	107
ACTIF CIRCULANT	Constructions	162 323	120 630	41 692	49 969
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 358	1 540	819	1 430
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	263		263	263
	TOTAL (II)	165 050	122 170	42 880	51 768
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	17 669		17 669	18 058
	Autres créances	1 524		1 524	2 678
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	269 049		269 049	248 669
	Charges constatées d'avance	357		357	262
	TOTAL (III)	288 598		288 598	269 668
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		453 648	122 170	331 478	321 436
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel	1 616	1 616
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	162	162
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	280 227	261 471
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(15 906)	18 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	266 099	282 005
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	117	90
Emprunts et dettes financières divers (3)	27 722	27 548
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		675
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 222	8 913
Dettes fiscales et sociales	11 125	2 206
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 193	
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	65 379	39 432
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	331 478	321 436
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(15 905,53)	18 756,20
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	37 657	11 884
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	117	90
(3) Dont emprunts participatifs		

1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	France		
	Exportation		
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)	93 387	93 387	92 819
Montant net du chiffre d'affaires	93 387	93 387	92 819
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		3	2
Autres produits			
Total des produits d'exploitation (1)		93 389	92 821
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		47 770	47 806
Impôts, taxes et versements assimilés		12 703	12 354
Salaires et traitements			
Charges sociales du personnel			
Cotisations personnelles de l'exploitant			
Dotations aux amortissements :			
- sur immobilisations		8 888	10 475
- charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux dépréciations :			
- sur immobilisations			
- sur actif circulant			
Dotations aux provisions			
Autres charges		36 399	120
Total des charges d'exploitation (2)		105 761	70 755
RESULTAT D'EXPLOITATION		(12 372)	22 066



1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Compte de Résultat

2/2

	31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION	(12 372)	22 066
comm.		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
FINANCIERS		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(12 372)	22 066
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
PARTICIPATION DES SALAIRES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 534	3 310
TOTAL DES PRODUITS	93 389	92 821
TOTAL DES CHARGES	109 295	74 065
RESULTAT DE L'EXERCICE	(15 906)	18 756

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2022.



1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **331 478** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **93 389** euros et un total **charges** de **109 295** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-15 906** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Construction : 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations	Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains	107				107
Constructions sur sol propre	591				591
sur sol d'autrui					
instal. agencé aménagement	161 732				161 732
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier	2 358				2 358
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	164 788				164 788
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	263				263
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	263				263
TOTAL	165 050				165 050



1 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	591			591
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	111 763	8 276		120 040
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	928	611		1 540
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 282	8 888		122 170
TOTAL	113 282	8 888		122 170

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

(Signature)

1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Créances et Dettes

CREANCES	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			263
Autres immobilisations financières	263		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	17 669	17 669	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	1 524	1 524	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	357	357	
TOTAL DES CREANCES	19 812	19 549	263
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

DETTES	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	117	117		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	27 722		27 722	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 222	8 222		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 084	8 084		
Impôts sur les bénéfices	223	223		
Taxes sur la valeur ajoutée	2 338	2 338		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	479	479		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	18 193	18 193		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	65 379	37 657	27 722	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 304			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 131			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		23 258
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		117
BANQUES INTERETS COURUS	117	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 886
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	4 886	
Dettes fiscales et sociales		62
ETAT AUTRESCH. A PAYER	62	
Autres dettes		18 193
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	18 193	



1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			357
		357	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			357



1 décembre 2022 - 12 mois

SA L'ABRI MODERNE

orcom

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	1 616				1 616
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Cartes de réévaluation					
Réserve légale	162				162
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	261 471	18 756			280 227
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	18 756	(18 756)		(15 906)	(15 906)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	282 005			(15 906)	266 099

Date de l'assemblée générale 21/04/2022

Dividendes attribués

dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

282 005

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

282 005

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

(15 906)



1 décembre 2022 - 12 mois	SA L'ABRI MODERNE	orcom
---------------------------	-------------------	-------

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	107,00	15,1024	1 615,96
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	107,00	15,1024	1 615,96



**LAURENT
BARBA** COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

L'ABRI MODERNE

SCoopA au capital de 1616 euros

5 rue Godillot
93400 SAINT OUEN

R.C.S. BOBIGNY 304 139 165

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022)

LAURENT BARBA

*1 Place Dame Suzanne
91190 Saint Aubin*

*COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS*

LAURENT BARBA

COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

L'ABRI MODERNE SA COOPERATIVE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les Conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022.

Aux Actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration en date du 15 septembre 2022 :

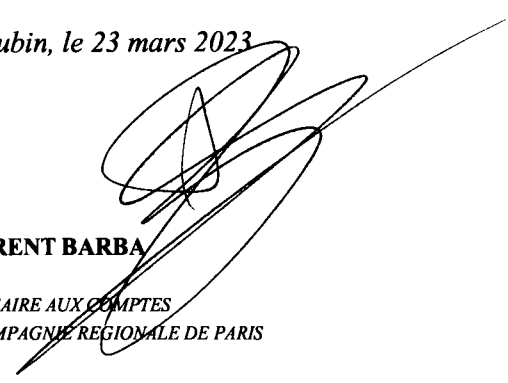
Attribution d'une prime de départ à Monsieur le Président

- personne concernée : Monsieur Chérif GHARSALLAH
- nature et objet : Prime de départ



- modalités : montant total de 19.320 euros nets versé en deux fois à parts égales en décembre 2022 et en avril 2023

Fait à Saint Aubin, le 23 mars 2023


LAURENT BARBA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS



Ste Anonyme Coopérative

L'ABRI MODERNE

Au capital variable de 1615.96 €

05 rue Godillot 93400 Saint-Ouen -Sur-Seine

R.C.S. BOBIGNY : 304 139 165

Tél : 01 49 45 05 36

Email : contact@l-abri-moderne.fr

Saint-Ouen-Sur-Seine le 13 Avril 2023

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA SOCIETE ANONYME COOPERATIVE
L'ABRI MODERNE
DU 13 AVRIL 2023**

Ce jour les actionnaires de la Société Anonyme Coopérative L'ABRI MODERNE, au capital variable de **1615.96 €**, dont le siège social est situé 5, rue Godillot 93400 à Saint-Ouen-sur-Seine, sont réunis à la salle Paroissiale du Sacré Cœur ,104 rue du Dr BAUER 93400 Saint-Ouen -sur-Seine à **18H30** sur convocation faite par le conseil d'administration, par lettre individuelle. La feuille de présence signée par les actionnaires, ou leurs représentants et certifiée exacte par le bureau permet de constater que **22** actionnaires dont **10** représentés, possédant **44** actions, sont présents ou représentés. Convocation & présence du commissaire aux comptes.

Monsieur GAYET Matthieu, Président du Conseil d'Administration de la société l'Abri Moderne préside la séance.

Monsieur BELQIZ Ali, vice-président.

Monsieur CHERIF GHARSALLAH Mohamed remplit la fonction de secrétaire de séance.

Messieurs VARET Adam, et AUFFRET Pascal remplissent les fonctions de scrutateurs.

Séance ouverte à 18 heures 40

L'Assemblée réunissant plus du quart du capital social est déclarée légalement constituée pour délibérer valablement.

Le président dépose sur le bureau, et met à la disposition des actionnaires

- Les pouvoirs des actionnaires représentés par les mandataires
- La feuille de présence de l'Assemblée
- Les Statuts de la Sté L'Abri Moderne
- Le bilan et les comptes de résultats au 31 décembre 2022
- Le rapport moral du conseil d'Administration
- Le rapport du commissaire aux comptes

Le président rappelle que le bilan, les comptes de résultats, les rapports du conseil d'administration et de la commission de contrôle ont été établis en conformité avec les institutions en vigueur , et qu'ils ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant les 15 jours qui ont précédé l'Assemblée générale.

Le président rappelle que les actionnaires se sont réunis en Assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur les questions à l'ordre du jour suivant .

- Rapport moral du conseil d'Administration
- Rapport du commissaire aux comptes
- Lecture du Bilan
- Prime au Président
- Renouvellement partiel du conseil d'Administration
- Questions diverses

Monsieur Chérif Gharsallah Mohamed, donne lecture du procès- verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 Avril 2022.
Adopté à l'unanimité.

Monsieur GAYET Matthieu donne lecture du rapport moral du conseil d'Administration, et commente ce rapport.
Bonne gestion, et un bilan négatif dû au provisionnement des charges sociales 2022-2023 sur les jetons de présences allouées au Président. **Adopté à l'unanimité.**

➤ Première résolution

Monsieur BARBA Laurent commissaire aux Comptes, donne lecture du bilan comptable 2022 établi par la société d'expertises Comptable 2 M Val de Seine (ORCOM), et commente ce rapport **Adopté à L'unanimité**

Les deux rapports sont annexés au présent compte-rendu de l'Assemblée générale, ainsi que le bilan commenté par Mr le Président, et qui font ressortir :

- Un bilan négatif de **-15 906 €**
- Un chiffre d'affaires HT de **93 357 €**
- L'encaisse s'élève à **151 €** en caisse.
- Comptes-courants : Banque Postale : **268 898 €**

L'ensemble des présents félicite Monsieur Le Président pour sa gestion et son dévouement.

Adopté à l'unanimité

➤ Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports du conseil d'administration, du commissaire aux comptes et le bilan de l'exercice 2022 , ainsi que toutes les opérations traduites par les dits comptes, donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

Adopté à l'unanimité

➤ Troisième résolution

L'assemblée générale constate que, conformément à l'article 13 des statuts, les mandats de 1 membre du conseil d'administration est arrivé à expiration ; Mr VARET Adam est à réélire.

Réélu à l'unanimité

➤ Questions diverses

- Des travaux sont à effectuer : la peinture des plinthes des montées d'escaliers au 1-1bis 5- rue Godillot.
- Le revêtement mural de la montée d'escalier du 1bis toujours d'actualité et un budget a été alloué, égal au budget alloué pour la restauration des montées d'escalier du 1 et 5 rue Godillot.
- Local Pharmacie : Convocation du pharmacien suspecté de vouloir mettre fin à son bail afin d'évoquer les modalités d'un éventuel départ.
- Intervention d'un actionnaire sur le sujet de la DTG (Diagnostic Thermique Global, qui informe les copropriétaires sur l'état technique global de l'immeuble et recense les travaux à effectuer. Si le sujet concerne principalement la copropriété, l'Abri Moderne, en tant que copropriétaire, est concerné par le sujet. Avant d'anticiper une isolation des immeubles par l'extérieur, les actionnaires s'accordent sur la nécessité de demander un diagnostic thermique dans chaque copropriété au syndic.
- Quid du diagnostic énergétique des locaux commerciaux et obligation de l'abri Moderne en tant que Bailleur ?
- Proposition du commissaire aux comptes de faire une proposition sur les grosses réparations vérification de la durée (a priori 5 ans) - avantage déductible des impôts

Le Président lève la séance à **20 heures 20**

Le Président

GAYET Matthieu



Les Scrutateurs

VARET Adam & AUFFRET Pascal



La Secrétaire

CHERIF GHARSALLAH M





Saint-Ouen 27 Mars 2023

Ste Anonyme Coopérative
L' ABRI MODERNE
Au capital variable de 1615.96 euros
5, rue Godillot 93400 Saint- Ouen sur Seine
R.C. S 304 139 165 - BOBIGNY
Tel: 01 49 45 05 36
E. mail : contact@abri-moderne.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023 Exercice 2022

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs

Réunis ce jour pour examiner l'état comptable de notre société , celui-ci laisse apparaître comme vous pourrez le constater un état négatif , car les charges sociales liées aux jetons de présence ont été provisionnées pour les années 2022 et 2023, en 2023 rien ne sera pris et rétablira notre bilan .

La société a entrepris certains travaux d'entretien et d'embellissement pour la copropriété . Elle a réalisé, réparation des pavés du 1 bis & 5 Godillot , l'installation d'un Ballon d'eau chaude dans le Local de la Sté Artdeelight. La réfection de la montée d'escaliers,(revêtement, peinture) du 1 bis , est toujours en attente.
Pour info, suite à la scission des immeubles 1&1Bis-5 Godillot la sté L'Abri Moderne, restera bailleur de ses biens dans les trois immeubles.

La société essaie de maintenir sa gestion rigoureuse , quelque fois difficile , le dévouement de son président prend fin après 23 ans . En effet le conseil d'administration réuni en date du 29 novembre 2022 nomme **Mr GAYET Matthieu nouveau Président de la Sté L'ABRI MODERNE, en remplacement de Mr CHERIF GHARSALLAH Mohammed , ainsi que Mr BELQZIZ Ali comme Vice Président , suite à la démission de Mme ROUX Claudie . Mr GAYET Matthieu prendra ses fonctions après L'AGO du 13 Avril 2023**

La supervision des comptes est faite par un commissaire aux comptes extérieur
.Après la présentation de ce bilan , nous vous remercions de votre quitus.

LE Président



Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire de la Société Anonyme Coopérative à capital variable

" L'ABRI MODERNE ", qui aura lieu le: JEUDI 13 Avril 2023
à 18 H 30 précises
104, rue du Docteur BAUER à Saint-Ouen- sur Seine 93400

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE

- Rapport moral du conseil d'administration
- Rapport du commissaire aux comptes
 - Lecture du bilan
 - Prime au Président
- Renouvellement partiel du conseil d'administration
- Questions diverses

Le rapport du commissaire aux Comptes & du conseil d'administration ainsi que le bilan seront distribués à l'entrée de la salle de réunion. Ils pourront être adressés quelques jours auparavant aux sociétaires qui en feront la demande à Monsieur le Président de la Société,
5, rue Godillot à Saint-Ouen – sur Seine.93400

La présente convocation sera exigée à l'entrée de la salle.

En cas d'impossibilité absolue d'assister à la réunion , prière d'envoyer le présent pouvoir rempli et signé à :

Monsieur le Président de la Société

POUVOIR

Je soussigné M _____

donne pouvoir à M _____

pour le représenter à l'assemblée générale ordinaire de la Société Coopérative à capital variable
"L'ABRI MODERNE " du 13 Avril 2023 et voter en mes lieu et place :

Précéder la signature de : Bon pour pouvoir

Signature

N.B. : Il est rappelé aux actionnaires qu'ils ne peuvent être représentés par pouvoir que par des personnes actionnaires elles-mêmes et que la liste des présents ne doit être signée que par des personnes actionnaires.